

Section Inspection

**ATTESTATION D'ACCREDITATION
ACCREDITATION CERTIFICATE****N° 3-1002 rév. 4**

Le Comité Français d'Accréditation atteste que :
The French Committee for Accreditation certifies that :

**EXPO'STAT
113 BOULEVARD ARISTIDE BRIAND
91600 SAVIGNY-SUR-ORGE**

SIREN : 504655952

satisfait aux exigences de la norme : **NF EN ISO/IEC 17020:2012**
fulfils the requirements of the standard :
et aux règles d'application du Cofrac
and Cofrac rules of application
en tant qu'organisme d'inspection de type / *As an inspection body of type : A*

Un organisme de type A est un organisme fournissant exclusivement des services d'inspection de tierce partie indépendante.

A type A body is a body exclusively providing "third party" inspection services.

pour les domaines d'activités de / *for the domaine of activities of :*

SERVICES / SERVICES

pour lesquelles les activités sont précisément décrites dans l'annexe technique suivante / *which activities are precisely described in the following technical annex :*

3-1002 rév. 4

et réalisées à partir d'une ou plusieurs des Implantation(s) listées dans cette annexe technique.
and performed by one or several of the Geographical unit(s) listed in this technical annex.

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation pour les activités objets de la présente attestation.

Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.

Date de prise d'effet / *Granting date* : **11/07/2022**

Date de fin de validité / *Expiry date* : **31/03/2023**

Pour le Directeur Général et par délégation
On behalf of the General Director

Le Responsable du Pôle Bâtiment / Industries / Services,
Pole manager - Building / Industries / Services,

Olivier BUVAL

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique.

This certificate is only valid if associated with the technical appendix.

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).

The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website (www.cofrac.fr).

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 3-1002 Rév. 3.

This certificate cancels and replaces the certificate N° 3-1002 Rév. 3.

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac. *The Cofrac's liability applies only to the french text.*

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS
Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Siret : 397 879 487 00031 – www.cofrac.fr

ANNEXE TECHNIQUE

N° 3-1002 rév. 4

Organisme d'inspection accrédité :

EXPO'STAT

**113 BOULEVARD ARISTIDE BRIAND
91600 SAVIGNY-SUR-ORGE**

PORTEE D'ACCREDITATION

Accréditation(s) en vigueur :

16 - SERVICES / 16.3 - Foires, salons, congrès et évènements /

16.3.1 - Vérifications réalisées dans le cadre du régime de déclaration préalable des manifestations commerciales #

Code	Phase, type et objet des inspections	Référentiels d'inspections (réglementaires, normatifs, CdC, ...)
16.3.1a	a) Contrôle des caractéristiques chiffrées des manifestations commerciales soumises à déclaration	Code de commerce (articles L.762-1 à L.762-9) Décret n° 2006-85 du 27 janvier 2006 relatif au régime de déclaration préalable des manifestations commerciales Arrêtés du 12 juin 2006 et du 19 mars 2010 relatifs au régime de déclaration préalable des manifestations commerciales Arrêtés du 24 octobre 2012 relatif à l'accréditation des organismes de contrôle des caractéristiques chiffrées des manifestations commerciales annexe XIII de l'annexe 7-10 du livre septième de la partie Arrêtés du Code du commerce NF ISO 25639-1 "Terminologie du secteur des foires, salons et congrès ou manifestations commerciales - Partie 1 : Vocabulaire" NF ISO 25639-1 "Terminologie du secteur des foires, salons et congrès ou manifestations commerciales - Partie 2 : Méthode de comptage à des fins statistiques ou à des spécifications reconnues équivalentes"

Section Inspection

Liste des Implantations concernées par l'accréditation octroyée

IMPLANTATIONS	ADRESSE	TELEPHONE
Agence de Savigny-sur-Orge	113 BOULEVARD ARISTIDE BRIAND 91600 SAVIGNY-SUR-ORGE	01 45 35 69 86

Date de prise d'effet : **11/07/2022**Le Responsable d'Accréditation Pilote
*The Pilot Accreditation Manager***Guillaume DELAGE**

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 3-1002 Rév. 3.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Siret : 397 879 487 00031 – www.cofrac.fr